



Brochure des électeurs en français Vote par courrier en Oregon Élection primaire 19 mai 2026

Attention

Ceci est le début de votre brochure des électeurs du Comté de Deschutes. La section du comté de la présente brochure des électeurs conjointe est insérée au centre de la section de l'État. Chaque page de la brochure des électeurs du comté est clairement identifiée par une barre colorée sur le bord extérieur. Toutes les informations figurant dans la section du comté de cette brochure ont été rassemblées et imprimées par le greffier de votre comté.

2026 ÉCOLE PRIMAIRE (K-5) CONCOURS D'AUTOCOLLANTS « I VOTED » (J'AI VOTÉ)

Merci à tous les élèves locaux qui ont participé. Pour voir toutes les participations de cette année, rendez-vous sur www.deschutescounty.gov/artcontest

Félicitations au lauréat du concours d'autocollants « I Voted » (J'ai voté) pour les écoles primaires (K-5) : **Bodhi Andrews**, école maternelle, école élémentaire Buckingham
Consultez sur notre site Web la version couleur complète du dessin de l'autocollant gagnant de Bodhi.





Cher électeur du Comté de Deschutes :

Voici votre brochure des électeurs pour l'élection primaire du 19 mai 2026 fournie par le Bureau du Greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office). Elle contient des informations sur les candidats et les mesures des juridictions locales dans les limites du Comté de Deschutes.

Cette brochure contient les mesures au scrutin et des déclarations explicatives conçues pour fournir des informations impartiales. Son contenu propose également un argumentaire rémunéré pour ou contre certaines mesures. Les candidats peuvent aussi acheter un emplacement pour une déclaration dans cette brochure.

Les bulletins de vote seront envoyés par la poste dès le mercredi 29 avril 2026 à chaque électeur inscrit. Voici quelques informations à savoir :

- ◆ **Postez** votre enveloppe de retour port payé contenant vos suffrages exprimés ou **déposez-la** à un site de dépôt officiel avant **20h00, le mardi 19 mai 2026**. Les bulletins de vote postés et portant le cachet de la poste par le Service postal des États-Unis (United Postal Service USPS) avant 20h00 le jour des élections et reçus par le bureau du greffier avant le mardi 26 mai 2026 seront acceptés. N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour de bulletin de vote.
- ◆ Ouverture des sites de dépôt le vendredi 1 mai. Consultez la page des *sites de dépôt de bulletins de vote officiels* dans la brochure pour de plus amples détails.
- ◆ Les noms des candidats sur votre bulletin de vote apparaîtront en ordre alphabétique aléatoire. Conformément à ORS 254.155, l'ordonnancement aléatoire des lettres est réalisé avant une élection.
- ◆ Tous les candidats ou toutes les mesures figurant dans cette brochure des électeurs n'apparaîtront pas nécessairement sur votre bulletin de vote. Votre adresse de résidence détermine les districts pour lesquels vous pouvez voter. Votre bulletin de vote officiel ne contiendra que les questions sur lesquelles vous avez le droit de voter, en fonction de votre lieu de résidence.
- ◆ Tous les candidats ne soumettent pas d'informations sur la brochure des électeurs, ce qui implique que des candidats figurant sur votre bulletin de vote ne se trouvent pas sur cette brochure des électeurs.

- ◆ Cette brochure des électeurs est disponible en ligne sur www.deschutescounty.gov/elections. Après 8 h le soir des élections, des résultats préliminaires de l'élection seront affichés en ligne à l'adresse www.deschutescounty.gov/ElectionResults.
- ◆ Si un bulletin de vote a été livré à votre adresse pour une personne qui ne devrait plus recevoir de bulletin à cette adresse, veuillez inscrire « RETURN » (retour à l'expéditeur) sur l'enveloppe et la remettre dans votre boîte aux lettres.
- ◆ La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez mettre à jour votre inscription de l'électeur en remplissant la carte d'inscription de l'électeur située au verso de la brochure imprimée. Des cartes d'inscription sont disponibles dans notre bureau, dans les bureaux de poste, dans les mairies et le département des véhicules à moteur (Department of Motor Vehicles DMV).

Informations sur le vote

Inscription au vote

Pour être admissible à voter à l'élection primaire du 19 mai 2026, une carte d'inscription de l'électeur dûment remplie doit être envoyée par la poste et porter un cachet de la poste daté au plus tard du mardi 28 avril 2026.

Système de primaire fermée :

Pour l'élection primaire du 19 mai 2026, les partis Démocrate (Democratic) et Républicain (Republican) ont décidé de ne pas ouvrir leurs primaires aux électeurs qui ne sont pas affiliés à leur parti. Seuls les électeurs inscrits au parti Démocrate (Democratic) ou Républicain (Republican) pourront voter pour leurs candidats se présentant aux mandats partisans. Tous les autres électeurs recevront un bulletin de vote non-partisan.

Pour modifier votre affiliation à un parti, veuillez actualiser votre inscription de l'électeur avant le mardi 28 avril 2026.

Pour être inscrit pour voter en Oregon, vous devez être :

1. Un résident de l'État d'Oregon.
 2. Un citoyen des États-Unis.
 3. Âgé d'au moins 18 ans le jour des élections.
-

Vous devez actualiser votre inscription si :

1. Vous avez déménagé ou si votre adresse postale a changé.
2. Votre nom a changé.
3. Vous souhaitez modifier votre affiliation à un parti.

Remarque importante : Si vous avez déménagé ou changé de nom, et si vous n'avez pas encore actualisé votre inscription, vous conservez votre admissibilité au vote. Appelez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547 ou envoyez un courriel à l'adresse suivante elections@deschutescounty.gov pour de plus amples informations.

Avis de non-responsabilité :

L'exactitude des informations fournies dans les déclarations ou les argumentaires par un candidat, par un parti politique, par une assemblée d'électeurs ou par une personne soutenant ou s'opposant à une mesure n'a pas été vérifiée par le bureau du greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office).

Instructions de vote

Votre paquet de bulletins de vote contiendra les éléments suivants :

- Bulletin de vote officiel imprimé
 - Enveloppe de retour du bulletin de vote port payé à signer
-

Examinez votre bulletin de vote officiel et votez :

Examinez votre bulletin de vote officiel et repérez l'ovale de réponse du candidat ou de la mesure de votre choix pour chaque scrutin. Pour voter, remplissez complètement l'ovale (●) à côté de vos choix à l'aide d'un stylo (encre noire ou bleue). N'utilisez pas de stylo-feutre.

Réexaminez votre bulletin de vote :

Assurez-vous d'avoir correctement marqué votre choix pour chaque scrutin. Votre bulletin de vote officiel peut présenter des scrutins/mesures imprimés sur les deux côtés du bulletin de vote.

Préparation au renvoi de votre bulletin de vote :

Insérez votre bulletin de vote dans l'enveloppe de retour port payé. Le personnel électoral veillera à la confidentialité de votre bulletin de vote. Lisez la déclaration de l'électeur sur l'enveloppe de retour et signez dans la case de signature.

Signature de votre enveloppe de retour du bulletin de vote :

Votre bulletin de vote ne sera pas comptabilisé si l'enveloppe de retour n'est pas

signée. Chaque signature est vérifiée par rapport à la signature d'inscription figurant dans le dossier et cette dernière doit correspondre pour que le bulletin de vote soit comptabilisé.

Retour de votre bulletin de vote :

- **Par courrier** : Renvoyez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 19 mai 2026. Les bulletins de vote postés et portant le cachet de la poste par le Service postal des États-Unis (United Postal Service USPS) avant 20h00 le jour des élections et reçus par le bureau du greffier avant le mardi 26 mai 2026 seront acceptés. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
 - **Dans un site de dépôt officiel** : Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée, à un site de dépôt officiel au plus tard à 20h00 le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
-

Électeurs handicapés :

Si vous avez besoin d'aide pour voter ou pour déposer votre bulletin de vote, appelez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547. Nous mettrons à votre disposition deux employés pour vous aider à voter. Vous pouvez également vous faire aider par un ami, un membre de votre famille ou toute autre personne de confiance, mais qui n'est pas affiliée à votre employeur ou à votre syndicat.

Une version audio de la brochure des électeurs peut être téléchargée sur la page de l'élection en cours sur notre site Web.

N'oubliez pas de vérifier les deux côtés de votre bulletin de vote. Certains bulletins peuvent comporter des scrutins/des Mesures sur les deux côtés.

Contact :

Élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections)

(541) 388-6547

Deschutescounty.gov/elections

elections@deschutescounty.gov

1 (866) ORE-VOTES (se habla Español)

www.oregonvotes.gov

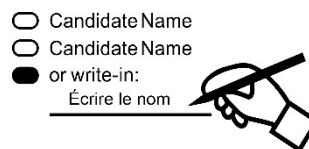
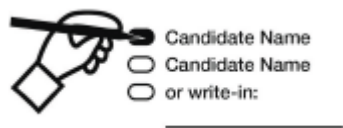
TTY 1 (800) 735-2900



Comment voter

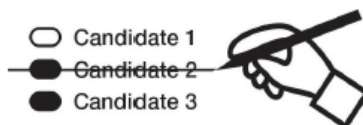
1. Complétez votre bulletin de vote

- Pour voter, remplissez complètement l'ovale situé à côté de votre choix avec un stylo (encre noire ou bleue). N'utilisez pas de stylo-feutre.
- Pour voter pour une personne qui ne figure pas sur le bulletin de vote, remplissez l'ovale situé à côté de la ligne « write-in » (vote écrit à la main), puis écrivez lisiblement le nom de la personne sur la ligne prévue à cet effet. N'inscrivez pas le nom d'un candidat qui figure déjà sur le bulletin de vote.
- Vous n'êtes pas obligé de voter sur tous les scrutins. Ceux pour lesquels vous votez seront quand même comptabilisés.



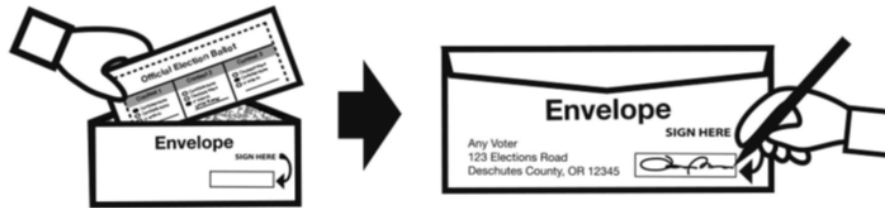
2. Recherchez les erreurs

- Si vous votez pour plus d'options que ce qui est autorisé, votre vote **ne sera pas comptabilisé** pour ce scrutin.
- Si vous faites une erreur sur votre bulletin de vote, vous pouvez y apporter vos modifications. Rayez d'un trait le nom complet du candidat ou de la réponse à la mesure. Vous avez alors la possibilité de faire un autre choix.



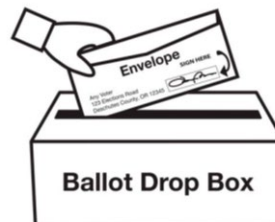
- Contactez le bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) au (541) 388-6547 pour demander un bulletin de vote de remplacement si :
 - vous faites une erreur que vous ne pouvez pas corriger
 - votre bulletin de vote est endommagé ou abîmé
 - vous avez perdu votre bulletin de vote

3. Insérez le bulletin de vote et signez l'enveloppe de retour



- N'insérez que vos suffrages exprimés (pas ceux d'une autre personne) dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote. *(Si nous recevons une enveloppe contenant plusieurs bulletins de vote, tous les bulletins de vote inclus seront rejetés et ne seront pas comptabilisés).*
- Vous devez signer votre enveloppe de retour du bulletin de vote, sinon **votre vote ne sera pas comptabilisé.**
- La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez actualiser votre inscription d'électeur.

4. Renvoyez votre bulletin de vote



- **Par courrier :** Renvoyez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 19 mai 2026. Les bulletins de vote postés et portant le cachet de la poste par le Service postal des États-Unis (United Postal Service USPS) avant 20h00 le jour des élections et reçus par le bureau du greffier avant le mardi 26 mai 2026 seront acceptés. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
- **Dans un site de dépôt officiel :** Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée, à un site de dépôt officiel au plus tard à 20h00 le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.

Adresses des sites officiels de dépôt des bulletins de vote

Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée dans un site de dépôt officiel, au plus tard à **20h00, le mardi 19 mai 2026**.

N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour de bulletin de vote.

Heures d'ouverture des sites de dépôt :

Ouverture : Vendredi 1 mai 2026

Fermeture : Jour des élections, mardi 19 mai 2026, à **20h00**

Adresses des sites de dépôt :

Bend

Centre des services de Deschutes (Deschutes Services Center)

1300 NW Wall St, Bend

(Boîtes de dépôt accessibles à pied et en voiture situées du côté ouest du bâtiment ; boîte de dépôt supplémentaire accessible à pied située dans le hall du bureau du greffier)

Département des routes du Comté de Deschutes (Deschutes County Road Department)

61150 SE 27th St, Bend

(Boîte de dépôt en voiture située à l'extrémité sud du parking)

Old Mill

459 SW Bluff Dr, Bend

(Boîte de dépôt en voiture située sur la butte au-dessus du Quartier Old Mill (Old Mill District) dans le parking au sud de l'hôtel Hilton Garden Hill (Hilton Garden Inn hotel))

Parc-relais de Bradbury (Bradbury Park & Ride)

1000 SW Bradbury Way, Bend

(Boîte de dépôt en voiture située en face du Pavillon du Parc et Loisirs (Park & Rec Pavilion), près de Simpson Ave et Columbia St)



Parc Pine Nursery (Pine Nursery Park)

3750 NE Purcell Blvd, Bend

Accessible aux horaires habituels d'ouverture du parc

(Boîte de dépôt en voiture située à l'extrémité est du parking)

Campus des services public de Bend (Bend Public Works Campus)

21051 NE Talus Place, Bend OR 97701

(Boîte de dépôt accessible à pied et en voiture située dans le rond-point devant le bâtiment du siège (Headquarters building))

Redmond

Centre des Expositions du Comté de Deschutes (Deschutes County Expo Center) (Champs de foire)

3800 SW Airport Way, Redmond

(Boîte de dépôt en voiture située sur le rond-point à l'extrémité est du parking)

Bibliothèque publique de Redmond (Redmond Public Library)

827 SW Deschutes Ave, Redmond

(Boîte de dépôt en voiture située à l'extrémité ouest du parking de la bibliothèque)

La Pine

Bibliothèque publique de La Pine (La Pine Public Library)

16425 1st St, La Pine

(Boîte de dépôt en voiture située à l'angle de 1st St et Huntington Rd)

Sisters

Hôtel de ville de Sisters (Sisters City Hall)

520 E Cascade Ave, Sisters

(Boîte de dépôt accessible à pied située devant l'hôtel de ville)

Sunriver

Bibliothèque publique de Sunriver (Sunriver Public Library)

56855 Venture Ln, Sunriver

(Boîte de dépôt en voiture située au parc d'affaires Sunriver (Sunriver Business Park))

-- OU --



Par courrier

Postez votre enveloppe de retour port payé contenant vos suffrages exprimés avant **20h00, le mardi 19 mai 2026**. Les bulletins de vote postés et portant le cachet de la poste par le Service postal des États-Unis (United States Postal Service USPS) avant 20h00 le jour des élections et reçus par le bureau du greffier avant le 26 mai, seront acceptés.

Bureau du Greffier du Comté, 1300 NW Wall St, Suite 202 (2^e étage), Bend
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00 | Jour des élections, de 7h00 à 20h00
- Des isolements sont disponibles -



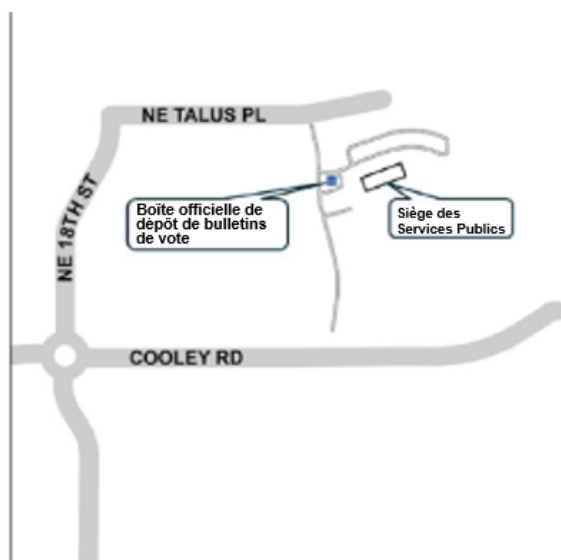
Itinéraires vers votre site de dépôt de bulletins de vote le plus récents

Prêtez attention aux panneaux et bannières qui vous mèneront vers ce site de dépôt.

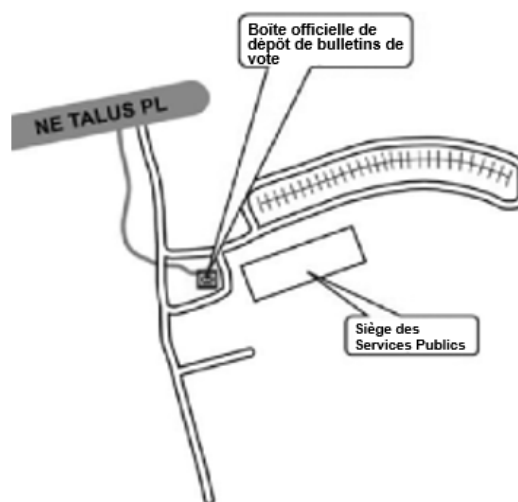
**Campus des services public de Bend (Bend Public Works Campus)
21051 NE Talus Place, Bend**

Boîte de dépôt accessible à pied et en voiture située dans le rond-point devant le bâtiment du siège (Headquarters building)

Carte d'ensemble



Carte agrandie



Rappels

Votre Paquet de bulletins de vote

Votre paquet de bulletins de vote contiendra au minimum les éléments suivants :

- Bulletin de vote officiel imprimé
- Enveloppe de retour du bulletin de vote port payé à signer

Signature de votre enveloppe de retour de bulletin de vote

N'oubliez pas de signer votre enveloppe de retour du bulletin de vote.

La signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote de chaque électeur

est vérifiée par rapport à la signature de l'électeur figurant dans son dossier. Les signatures doivent correspondre avant qu'un bulletin de vote puisse être comptabilisé. Si votre signature a changé, veuillez actualiser votre inscription d'électeur.

Renvoi de votre bulletin de vote

- Par courrier : Renvoyez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée. Aucun affranchissement n'est nécessaire. Postez votre bulletin de vote au plus tard le mardi 19 mai 2026. Les bulletins de vote postés et portant le cachet de la poste par le Service postal des États-Unis (United Postal Service USPS) avant 20h00 le jour des élections et reçus par le bureau du greffier avant le mardi 26 mai 2026 seront acceptés. Aucun affranchissement n'est nécessaire.
- Dans un site de dépôt officiel : Déposez vos suffrages exprimés dans votre enveloppe de retour du bulletin de vote, signée et scellée, à un site de dépôt officiel au plus tard à 20h00 le jour des élections. Aucun affranchissement n'est nécessaire.



Élections primaires en Oregon

Fonctionnement et signification pour les électeurs

Qu'est-ce qu'une élection primaire ?

Les élections primaires sont des élections partisans utilisées par les *principaux* partis politiques pour nommer les candidats se présentant aux mandats partisans des élections générales. Les partis politiques *mineurs* nomment leurs candidats aux mandats partisans des élections générales selon leur propre règlement, et ces candidats ne figurent pas sur les bulletins de vote de l'élection primaire. Les candidats qui remportent l'élection générale sont élus. Les mandats comprennent le Président des États-Unis, le Sénateur des États-Unis, le Représentant des États-Unis, le Gouverneur, le Secrétaire d'État, le Trésorier d'État, le Procureur Général, Le Sénateur d'État et le Représentant d'État.

Lors des élections générales, les électeurs reçoivent un bulletin de vote sur lequel figurent à la fois des mandats partisans et non-partisans, et ils peuvent voter pour n'importe quel candidat, quel que soit son affiliation politique. La plupart des mesures au scrutin dans tout l'État figurent sur le bulletin de vote de l'élection générale.

Comment se déroulent les élections primaires en Oregon ?

Primaires fermées contre primaires ouvertes

Une élection primaire *fermée* implique que l'électeur soit inscrit auprès d'un parti politique pour pouvoir voter pour le ou les candidats dudit parti ; l'élection pour ces candidats partisans est fermée aux électeurs non-affiliés ainsi qu'aux électeurs affiliés à parti mineur. Une élection primaire *ouverte* ne requiert pas que les électeurs soient affiliés auprès d'un parti politique pour pouvoir voter pour les candidats partisans.

Élections primaires en Oregon

En Oregon, l'élection primaire est fermée, ce qui signifie que seuls les électeurs inscrits et membres de l'un des principaux partis politiques peuvent voter pour les candidats du même parti. Lors de l'élection primaire, les électeurs qui ne sont pas membres de l'un des principaux partis recevront un bulletin de vote comprenant les scrutins non-partisans, tels que les élections de juges, pour lesquelles tous les électeurs inscrits peuvent voter. Les principaux partis politiques (le parti Démocrate (Democratic) et le parti Républicain (Republican)) peuvent ouvrir leurs élections primaires afin de permettre aux électeurs qui ne sont affiliés à aucun parti de voter à la primaire de ce parti. Si les partis décident de ne pas ouvrir leurs primaires, seuls les électeurs

enregistrés auprès du parti Démocrate (Democratic) ou Républicain (Republican) pourront voter pour les candidats de ces partis qui se présentent aux mandats partisans.

Élections primaires dans le Comté de Deschutes

Toutes les fonctions du comté dans le Comté de Deschutes sont non-partisanes. Cela signifie que tous les électeurs recevront un bulletin de vote contenant les mêmes postes du comté.

Système de primaire fermée

Pour l'élection primaire du 19 mai 2026, les partis Démocrate (Democratic) et Républicain (Republican) ont décidé de ne pas ouvrir leurs primaires aux électeurs qui ne sont pas affiliés à leur parti. Seuls les électeurs inscrits au parti Démocrate (Democratic) ou Républicain (Republican) pourront voter pour leurs candidats se présentant aux mandats partisans. Tous les autres électeurs recevront un bulletin de vote non-partisan. Pour modifier votre affiliation à un parti, veuillez actualiser votre inscription de l'électeur avant le mardi 28 avril 2026.

Le processus électoral dans le comté de Deschutes



Étape 1. Inscription de l'électeur

Pour vous inscrire pour voter, vous devez fournir une identification valable (ID) afin de prouver votre admissibilité au vote. Après examen et vérification de vos informations, nous les saisissons dans notre base de données d'inscription de l'électeur.

ORS 247.012



Étape 2. Tests des équipements électoraux

Nous utilisons des équipements électoraux qui sont certifiés selon les normes de l'État et du Gouvernement Fédéral. Nous testons nos équipements électoraux avant, pendant et après chaque élection.

ORS 254.235

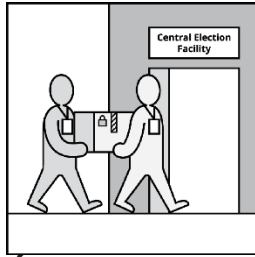


Étape 3. Envoi des bulletins de vote par courrier

Tous les électeurs inscrits reçoivent par la poste un paquet de bulletins de vote contenant leur bulletin de vote et une enveloppe de retour port payé comportant un tissage interne de sécurité qui protège votre confidentialité et le secret de votre vote. Nous permettons aux électeurs en uniforme et aux civils inscrits et résidant outre-mer



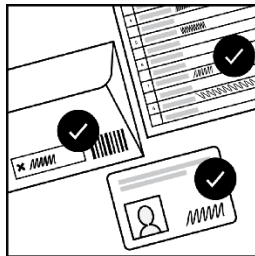
d'accéder à leur bulletin de vote par courrier ou sur un portail en ligne.
ORS 253.065, 253.545, 254.470



Étape 4. Collecte des bulletins de vote

Dans le Comté de Deschutes, les électeurs peuvent renvoyer leurs suffrages exprimés par la poste ou dans l'un de nos dix sites officiels de dépôt des bulletins de vote, idéalement situés dans le comté. Les bulletins déposés sont recueillis et les bulletins postés sont réceptionnés au bureau du Greffier situé dans le bâtiment des services de Deschutes (Deschutes Services Building) pour leur tabulation.

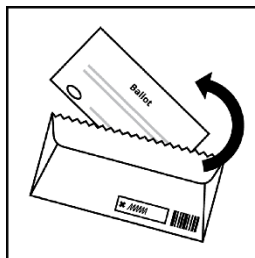
ORS 254.470



Étape 5. Vérification de l'éligibilité de l'électeur

Dès sa réception, votre bulletin de vote est envoyé dans notre machine de tri des enveloppes de vote, qui scanne une image de votre signature tout en triant votre bulletin par circonscription électorale. Un personnel électoral qualifié compare la signature de votre enveloppe à celle figurant dans la base de données d'inscription de l'électeur.

ORS 247.012, 247.019, 247.025, et 254.470

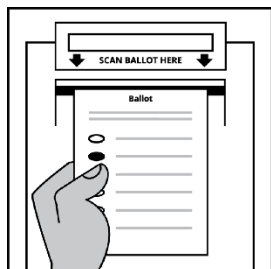


Étape 6. Traitement des bulletins de vote

Si vos signatures correspondent, l'enveloppe de vote passe à l'étape d'ouverture. Si elles ne correspondent pas, nous vous contactons par courrier pour résoudre le

problème afin de pouvoir comptabiliser votre bulletin de vote. Si un bulletin de vote est endommagé ou contient des marques illisibles par la machine, nous le signalons pour un examen manuel. Notre objectif est de comptabiliser tous les bulletins de vote éligibles selon l'intention des électeurs.

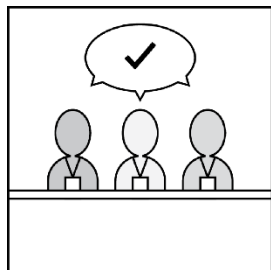
ORS 254.478



Étape 7. Analyse et tabulation des bulletins de vote

Une fois les bulletins de vote sortis de leur enveloppe, nous les scannons et comptons tous les votes valables afin de déterminer les résultats de chaque élection. Notre système de vote, certifié par le Gouvernement Fédéral et l'État, est sécurisé et n'est jamais connecté à Internet.

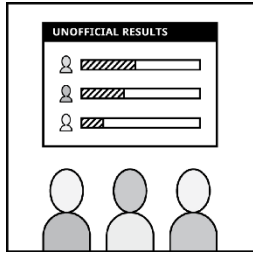
ORS 254.485, 254.500



Étape 8. Décision sur le bulletin de vote

Des équipes de deux employés, chacun d'un parti politique différent, vérifient si les bulletins de vote sont endommagés, s'ils comportent des marques parasites ou des corrections, si des votes sont en sur-vote ou sous-vote, ou blancs afin de vérifier l'intention de l'électeur et d'assurer une tabulation précise. Tous les bulletins de vote sont stockés dans un lieu sécurisé sous surveillance 24/7 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

ORS 254.476, 254.482, 254.483

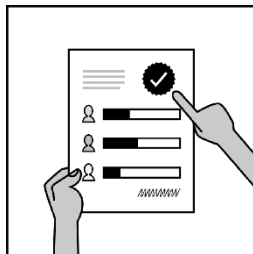


Étape 9. Résultats non officiels

Nous commençons la publication de résultats non officiels après 20h00 le jour des élections. Les résultats ne sont pas officialisés tant que toutes les dates limites de retour des bulletins de vote ne sont pas expirées et tant que nous n'avons pas comptabilisé chaque bulletin de vote valable que nous avons reçu.

ORS 254.545

Retrouvez les résultats non officiels sur deschutescounty.gov/electionresults

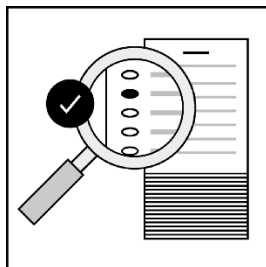


Étape 10. Certification des résultats officiels

Les résultats officiels de l'élection sont certifiés par le comté une fois que le Board of Canvassers (Conseil des Officiers électoraux) a examiné et vérifié les résultats de l'élection.

ORS 254.545(3)

Les résultats certifiés de l'élection sont publiés 27 jours après le jour des élections sur deschutescounty.gov/electionresults

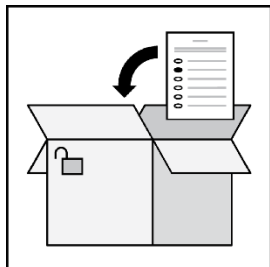


Étape 11. Audit

Les audits sont un moyen normal de contrôle et d'équilibre qui fait partie de chaque élection. Nous utilisons les audits pour confirmer que l'interprétation et la comptabilisation des bulletins de vote des électeurs par le matériel électoral sont

précises, que le résultat de l'élection reflète la manière avec laquelle les électeurs ont voté et que les employés électoraux ont appliqué les procédures.

ORS 254.529



Étape 12. Stockage des bulletins de vote

Nous conservons en toute sécurité tous les bulletins de vote papier et autres documents dans le cadre du dossier officiel pendant deux ans. Au-delà de deux ans, les bulletins de vote sont détruits.

OAR 166-150-0035(14)(a)



Site Web des élections du Bureau du Greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office Elections)

www.deschutescounty.gov/elections

Le site Web des élections du Bureau du Greffier du Comté de Deschutes (Deschutes County Clerk's Office Elections) est votre principale source d'informations officielles, fiables et à jour concernant les élections. Notre site Web utilise désormais un nom de domaine **.gov**, ce qui signifie que vous pouvez avoir confiance dans l'authenticité, la sécurité et la fiabilité des informations qu'il contient. Notre site contient :

- des informations sur les candidats et les mesures
- les éditions actuelles et précédentes des brochures des électeurs
- Dates clés et dates limites des élections
- les adresses des boîtes de dépôt de bulletins de vote
- les résultats des élections
- des statistiques sur les électeurs et cartes

The screenshot shows the Deschutes County website. The top navigation bar includes 'Alerts | Jobs | Contact Us'. The main menu has 'About Us', 'How Do I', and 'Departments'. A search bar is present. The left sidebar lists various services, with 'Elections and Voting' expanded to show options like 'May 19, 2026 Primary Election', 'May 20, 2025 Special District Election', 'Ballot Drop Box Locations', 'Elections Dates & Deadlines', 'Voter Statistics & Maps', 'Voter Information Request', 'Voter Resources and FAQ', 'Election Results', and 'Election Archives'. The main content area is titled 'Elections and Voting' and features a 'Register to Vote' button and a 'I VOTED' sticker graphic. Three callout boxes in French provide information about the page's content.

- Suivre les dates des élections et les dates limites
- Consulter les mandats à renouveler et concernés par les élections
- Consulter une liste des candidats et des mesures

- Vous inscrire pour voter et actualiser votre inscription
- Réponses aux FAQ
- En savoir plus sur le traitement de votre bulletin de vote

Rechercher les résultats des élections actuelles et passées, ainsi que les brochures des électeurs

Vote accessible dans le comté de Deschutes

Pour garantir que chaque citoyen puisse voter de manière confidentielle, sécurisée et autonome, le bureau des élections du comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) propose de nombreuses options accessibles aux électeurs pour déposer leur bulletin de vote. Les informations concernant cette élection sont disponibles sous forme imprimée, électronique au format PDF et en fichier audio sur www.deschutes.org/clerk/page/may-19-2026-primary-election.

Vote par courrier

Chaque électeur recevra son bulletin de vote par courrier postal à partir de 20 jours avant le jour des élections. Chaque électeur doit signer l'enveloppe de retour afin que la signature puisse être comparée à celle figurant dans son dossier d'inscription, conformément à la loi de l'État. Les électeurs ne pouvant pas signer l'enveloppe de retour peuvent mettre à jour la signature figurant sur leur inscription de l'électeur en utilisant une « marque », un « X » ou un tampon de signature en soumettant au bureau le formulaire SEL 540 Signature Stamp Attestation (Attestation de tampon de signature) ainsi qu'une nouvelle Voter Registration Card (carte d'inscription de l'électeur) SEL 500.

Outil en ligne de marquage des bulletins en Oregon

Pour les électeurs ne pouvant pas voter par courrier :

Tous les électeurs peuvent accéder à un bulletin de vote lisible à l'écran et le marquer depuis n'importe quel ordinateur. Les bulletins de vote doivent être imprimés et retournés au bureau des élections du Comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) à l'aide de l'enveloppe de retour de bulletin de vote fournie. Ce service est disponible à tout moment, jour et nuit, jusqu'à 20h00 le jour des élections. Pour trouver le lien vers votre bulletin de vote, rendez-vous sur oregonvotes.gov/myvote et saisissez vos informations.

Dispositif accessible de marquage de bulletin de vote

Un dispositif accessible de marquage de bulletin de vote est disponible sur demande au bureau des élections du comté de Deschutes (Deschutes County Elections Office) pour les électeurs handicapés. Le système comprend une technologie de lecture audio des bulletins de vote, des boutons de grande taille à formes distinctives avec descriptions en braille, une hauteur réduite adaptée aux fauteuils roulants, ainsi que des dispositifs d'interface adaptatifs par aspiration et soufflage ou des interrupteurs tactiles pour le contrôle des entrées, permettant aux électeurs ayant des déficiences auditives, visuelles ou motrices de voter facilement. Les électeurs peuvent également se faire aider par un ami, un membre de leur famille ou toute autre personne de confiance, à condition qu'elle

ne soit pas affiliée à leur employeur ou à leur syndicat.

Équipe d'assistance au vote du bureau des élections

Pour les électeurs ne pouvant pas utiliser l'une des options précédentes, des solutions de vote alternatives peuvent être mises à leur disposition. Contactez-nous par téléphone au 541-388-6547 ou par courriel à elections@deschutescounty.gov.

Comprendre les différents types de mesure

Une mesure au scrutin est un projet de prélèvement fiscal, d'obligation ou de loi présenté aux électeurs pour approbation ou rejet. Les mesures peuvent modifier une loi existante ou en créer une nouvelle et être inscrites sur le bulletin de vote par un citoyen, un groupe de citoyens ou une autorité publique compétente. Les seuils d'approbation (majorité simple et double majorité) sont déterminés en fonction de la date de l'élection à laquelle la mesure est soumise. Le texte de la mesure au scrutin précise la date d'entrée en vigueur si elle est adoptée.

Taxes

Un prélèvement fiscal est une perception d'impôts locaux ou étatiques destinés au financement du fonctionnement ou de projets d'investissement, soumise à l'approbation des électeurs. Avec l'approbation des électeurs, un district fiscal peut instaurer un impôt à taux permanent ou mettre en place une « taxe locale optionnelle », avec un taux par tranche de \$1,000 de valeur imposable ou un montant en dollars de taxe foncière. Un prélèvement fiscal peut être un nouvel impôt, le renouvellement d'un impôt existant ou une augmentation d'impôt par le biais d'une taxe locale optionnelle. Si un prélèvement fiscal est soumis lors d'une élection organisée en mars ou en août, il ne peut être approuvé que si au moins 50 % des électeurs inscrits et habilités à voter participent au scrutin et si la majorité des votants approuve la mesure au scrutin.

Les obligations sont des titres de dette émis par des autorités publiques compétentes afin de financer d'importants projets d'investissement en capital. À l'image d'un prêt hypothécaire, elles permettent de financer des achats importants sur une période prolongée. Les obligations sont généralement remboursées au moyen de la taxe foncière. L'impact financier d'un vote sur une obligation portant sur des obligations varie selon la valeur des biens immobiliers des résidents et le nombre d'obligations émises.

Lois

Une initiative de vote est un projet de loi rédigé *par des citoyens* et inscrit sur le bulletin de vote afin d'être approuvé ou rejeté par les électeurs. Les initiatives de vote sont généralement élaborées par un groupe de résidents mobilisés autour d'un enjeu particulier.

Une mesure référée est une proposition législative soumise par une autorité publique compétente et inscrite sur le bulletin de vote.

Un référendum au scrutin est une proposition de *modification d'une loi récemment adoptée* (dans un délai de 90 jours) et peut être inscrit sur le bulletin de vote par un citoyen, un groupe de citoyens ou une autorité publique compétente.



Votre signature compte

Votre signature compte ! La vérification de la signature est l'étape essentielle qui garantit la prise en compte de votre vote, protège contre la fraude et assure l'intégrité de notre processus électoral.

Chaque signature figurant sur l'enveloppe de retour du bulletin de vote est vérifiée par le personnel électoral formé et comparée à la signature figurant dans le dossier d'inscription de l'électeur. La plupart des signatures proviennent soit du Département des véhicules à moteur (Department of Motor Vehicles DMV) ou des cartes d'inscription papier des électeurs.

Si vos signatures correspondent, votre enveloppe de vote est acceptée et passe à l'étape d'ouverture.

Si vos signatures ne correspondent pas, votre enveloppe de retour du bulletin de vote est signalée comme « contestée » et nous vous contacterons par courrier afin de résoudre le problème pour que votre bulletin de vote puisse être compté. Les électeurs dont la signature est contestée disposent de 21 jours après le jour des élections pour répondre à notre lettre et résoudre le problème lié à la signature de leur bulletin de vote.

Mesure 9-184

District de lutte contre l'incendie d'Alfalfa (Alfalfa Fire District)

Prélèvement d'option locale sur cinq ans pour le financement du personnel du district de lutte contre l'incendie.

QUESTION :

Le District de lutte contre l'incendie d'Alfalfa (Alfalfa Fire District) doit-il imposer un prélèvement fiscal de \$1.75 pour \$1,000 de valeur imposable, sur cinq ans à compter de l'exercice 2026, pour le financement du personnel ? Cette mesure peut entraîner une augmentation des taxes foncières de plus de trois pour cent.

RÉSUMÉ :

Cette mesure autorise le District de lutte contre l'incendie d'Alfalfa (Alfalfa Fire District) à imposer un prélèvement d'option locale de taxe foncière de \$1.75 pour \$1,000 de valeur imposable, sur cinq ans, à compter de l'exercice 2026.

Les recettes provenant du prélèvement fiscal seraient utilisées uniquement pour financer deux postes de pompiers/EMT à temps plein. Ces postes amélioreraient la capacité d'intervention en cas d'urgence médicale et d'incendie au sein du District en augmentant la disponibilité du personnel, en réduisant les délais d'intervention et en soutenant les services d'urgence 24 heures sur 24 pour les résidents, les visiteurs et les entreprises.

Les fonds peuvent être utilisés pour les salaires, les avantages sociaux, la formation et d'autres coûts liés au personnel nécessaires pour recruter et retenir du personnel de pompier/EMTs qualifié.

Le prélèvement fiscal devrait générer environ \$180,000 par an, selon les valeurs imposables actuelles. Les recettes réelles peuvent varier en fonction des changements de la valeur imposable des propriétés. Sur cinq ans, le prélèvement fiscal devrait générer environ \$955,644.

Pour une maison d'une valeur imposable de \$200,000, le coût estimé serait de \$350 par an, soit environ \$29.17 par mois.

Cette mesure ne dépasse pas les limites constitutionnelles des taxes foncières.

Déclaration explicative :

Cette mesure autoriserait le District de lutte contre l'incendie d'Alfalfa (Alfalfa Fire District) à imposer un prélèvement fiscal de taxe foncière d'option locale au taux de \$1.75 pour \$1,000 de valeur imposable, pour une période de cinq ans, à compter de l'exercice 2026-2027.

Les prélèvements fiscaux d'option locale sont des taxes foncières temporaires qui doivent être approuvées par les électeurs et que les administrations locales et les districts spéciaux utilisent pour financer des services spécifiques ou des besoins opérationnels. S'il est approuvé, ce prélèvement fiscal fournirait des fonds dédiés au recrutement et au maintien du personnel ainsi qu'au financement des services de protection contre l'incendie et d'intervention d'urgence au sein du District de lutte contre l'incendie d'Alfalfa (Alfalfa Fire District).

Le District fournit actuellement des services de protection contre l'incendie et d'intervention d'urgence dans une zone rurale du comté de Deschutes. À l'heure actuelle, le District compte deux postes rémunérés, dont l'un est financé par une source dont le financement devrait prendre fin le 30 juin 2026. Le District s'appuie sur une combinaison de personnel rémunéré et de bénévoles pour répondre aux appels liés aux incendies, aux urgences médicales et à d'autres urgences.

Les recettes provenant du prélèvement fiscal proposé seraient utilisées pour financer le personnel des services de pompiers et d'intervention médicale d'urgence, ainsi que les coûts d'exploitation connexes. Cela pourrait inclure l'embauche de pompiers/techniciens médicaux d'urgence (emergency medical technicians - EMTs) à temps plein supplémentaires, le maintien du personnel existant et le soutien à la capacité d'intervention des bénévoles. Les fonds pourraient également être utilisés pour les salaires, les avantages sociaux, la formation, les certifications et l'équipement nécessaire pour soutenir les opérations d'intervention d'urgence.

Le District a indiqué que le renforcement des effectifs vise à aider à maintenir et, si possible, à améliorer les délais d'intervention, à assurer une couverture adéquate et à soutenir les services d'urgence en fonction de l'évolution des besoins au fil du temps.

Les recettes estimées générées par le prélèvement fiscal s'élèvent à environ :

- \$180,000 en 2026-2027
- \$185,400 en 2027-2028
- \$190,962 en 2028-2029
- \$196,691 en 2029-2030
- \$202,592 en 2030-2031

Ces estimations reposent sur un taux de croissance annuel moyen d'environ 3 % et s'appuient sur les informations disponibles fournies par le service d'évaluation foncière du comté de Deschutes. Les recettes réelles peuvent varier.

Le taux d'imposition proposé s'élève à \$1.75 par tranche de \$1,000 de valeur imposable par an. Par exemple, une propriété avec une valeur imposable de \$250,000 paierait environ \$437.50 par an. La valeur imposable est déterminée par le comté et peut différer de la valeur marchande.

Si le prélèvement est approuvé, il expirera après cinq ans, sauf en cas de renouvellement par les électeurs. S'il n'est pas approuvé, le District continuera à fonctionner avec ses sources de financement existantes, ce qui pourrait inclure des réductions ou des modifications du personnel et des niveaux de service, selon les ressources disponibles.

Cette mesure n'autorise pas une augmentation permanente du taux d'imposition et est distincte de la limite du taux d'imposition permanent du District.

(Ces informations sont fournies par : Chad LaVallee, chef des pompiers, District de lutte contre l'incendie d'Alfalfa (Alfalfa Fire District))

Mesure 9-183

District rural de protection contre l'incendie de Cloverdale (Cloverdale Rural Fire Protection District)

Prélèvement d'option locale sur cinq ans pour financer le personnel et les opérations.

QUESTION :

Le district doit-il établir un prélèvement fiscal de \$1.23 pour \$1,000 de valeur imposable, sur cinq ans à compter de l'exercice 2026-2027, pour financer le personnel et les opérations ? Cette mesure peut entraîner une augmentation des taxes foncières de plus de trois pour cent.

RÉSUMÉ :

Ce prélèvement fiscal autoriserait le District rural de protection contre l'incendie de Cloverdale (Cloverdale Rural Fire Protection District) à établir un prélèvement fiscal de \$1.23 pour \$1,000 de valeur imposable afin de financer les services de protection contre les incendies et d'urgence. Le district a connu une augmentation de 43 % des interventions d'urgence depuis 2022. Les récents feux de forêt ont mis en évidence la nécessité de renforcer les effectifs.

Il s'agit d'un taux fixe de \$1.23 par \$1,000 de valeur imposable, applicable pendant cinq ans. Cela remplacerait le prélèvement fiscal actuel de \$0.69 par \$1,000. Une augmentation de \$0.54 par \$1,000

Le prélèvement fiscal financerait :

- Un spécialiste communautaire de la réduction des risques d'incendie de forêt : Ce poste sera axé sur l'élaboration de programmes visant à mobiliser les propriétaires afin de réduire leur risque d'incendie de forêt, ainsi que sur la participation à des projets de réduction des combustibles financés par des subventions et menés à l'échelle de plusieurs districts, l'élaboration d'un plan de résilience aux incendies de forêt et l'obtention de financement pour soutenir les efforts des résidents.
- Trois capitaines de quart
- Trois pompiers étudiants
- Prendre en charge les coûts d'exploitation liés aux activités d'intervention d'urgence, ainsi qu'aux dépenses en équipement et en personnel.

Les postes supplémentaires renforcent la capacité d'intervention pendant la journée, lorsque la disponibilité des bénévoles et des pompiers étudiants est limitée, permettant

de mobiliser du personnel supplémentaire pour les interventions d'urgence.

Ce prélèvement fiscal devrait générer \$3,689,497 sur cinq ans.

Recettes estimées pour chaque année de prélèvement :

\$692,440 en 2026/2027

\$720,130 en 2027/2028

\$748,943 en 2028/2029

\$778,901 en 2029/2030

\$810,057 en 2030/2031

Déclaration explicative :

Le District rural de protection contre l'incendie de Cloverdale (Cloverdale Rural Fire Protection District) gère 2 casernes de pompiers et fournit des services de protection contre les incendies, d'urgence médicale, de sauvetage, de prévention des feux de forêt et de réduction des risques communautaires dans une zone rurale de 50 miles carrés. Le district compte 1 chef de pompiers, 1 capitaine chargé de la formation et 3 pompiers étudiants rémunérés par le fonds général. 2 capitaines de pompiers à temps plein et 3 pompiers étudiants résidents bénévoles sont financés par un prélèvement d'option locale qui expire en 2027. Le district bénéficie également du soutien de 15 bénévoles. Depuis la mise en place d'une permanence de 24 heures en 2022 grâce au prélèvement, le district a constaté une augmentation de 43 % du volume d'interventions. Les récents feux de forêt ont démontré la nécessité d'augmenter les effectifs et les capacités d'intervention.

Avec l'approbation du nouveau prélèvement fiscal, le prélèvement d'option locale actuel (2022-2027) de \$0.69 par \$1,000 de la valeur imposable évaluée prendrait fin en 2026 et serait remplacé par le nouveau prélèvement fiscal au taux de \$1.23 par \$1,000 de la VALEUR IMPOSABLE ÉVALUÉE à compter de 2026.

L'augmentation totale du nouveau prélèvement est de \$0.54 par rapport au prélèvement fiscal actuel. Le district utilise ce prélèvement fiscal pour assurer à la communauté un personnel d'intervention immédiate disponible 24 heures sur 24. Le nouveau prélèvement d'option locale serait de \$1.23 par \$1,000 de la valeur imposable, pour une période de cinq ans à compter de 2026.

Les fonds provenant de ce prélèvement fiscal permettraient d'embaucher un spécialiste de la réduction des risques de feux de forêt. Le titulaire de ce poste travaillera en étroite collaboration avec les résidents afin de réduire les risques d'incendie de forêt sur leurs propriétés, contribuera à la création de communautés résilientes face aux incendies, obtiendra des subventions pour soutenir les efforts de réduction des risques et améliorera les interventions d'urgence. Ces activités sont essentielles pour renforcer la résilience de la communauté et réduire la menace d'incendies de forêt catastrophiques. Le prélèvement fiscal financerait également l'embauche d'un capitaine des pompiers à

temps plein.

Ces deux postes augmenteront le personnel disponible pour l'intervention d'urgence et renforceront les effectifs de jour lorsque nos étudiants sont à l'école et que les pompiers bénévoles ont une disponibilité limitée pour intervenir.

Effets de la mesure au scrutin :

Si le vote est « yes » (oui) : Cela permettrait au district de maintenir une présence de personnel 24 heures sur 24, d'améliorer les effectifs de jour et les capacités d'intervention en cas d'urgence, et de couvrir les coûts opérationnels liés à l'amélioration des niveaux de services en matière de lutte contre les incendies et d'intervention d'urgence dans notre communauté exposée aux feux de forêt.

Si le vote est « no » (non) : Le district perdrait le financement qui assure une présence de personnel 24 heures sur 24 et des capacités d'intervention lorsque le prélèvement fiscal actuel expirera en juin 2027. Le prélèvement fiscal actuel finance deux capitaines et trois étudiants.

(Ces informations sont fournies par : Thad Olsen, chef des pompiers, District rural de protection contre l'incendie de Cloverdale (Cloverdale Rural Fire Protection District))



Mesure 9-182

District rural de protection contre l'incendie de Sisters-Camp Sherman (Sisters-Camp Sherman Rural Fire Protection District)

Prélèvement fiscal pour financer le personnel des services d'incendie, EMS et la préparation aux feux de forêt

QUESTION :

Le District doit-il prélever \$0.70 pour \$1,000 de valeur imposable pour ses dépenses de fonctionnement pendant cinq ans à compter de 2026/2027 ? Cette mesure peut entraîner une augmentation des taxes foncières de plus de trois pour cent.

RÉSUMÉ :

Le District rural de protection contre l'incendie de Sisters-Camp Sherman (Sisters-Camp Sherman Rural Fire Protection District) assure la protection contre les incendies, les services médicaux d'urgence, les opérations de sauvetage et la réponse aux feux de forêt sur environ 800 miles carrés (2,072 km²) tout en fournissant une aide mutuelle aux districts d'incendie voisins.

Les appels d'urgence pour intervention ont augmenté de 65 % en dix ans. Les appels médicaux représentent désormais 70 % des interventions, et les urgences qui se chevauchent ont augmenté de 35 % au cours des huit dernières années. L'activité des feux de forêt, la remédiation et les efforts de préparation aux feux de forêt ont également mis en évidence un besoin de ressources et de personnel supplémentaire.

Le prélèvement fiscal permettrait de financer trois sapeurs-pompiers paramédicaux supplémentaires, un coordinateur de réduction des risques d'incendies de forêt, un mécanicien pour l'entretien des véhicules et du personnel saisonnier chargé de la réduction des risques d'incendies de forêt.

Si elle est approuvée, la mesure autoriserait le District à prélever un impôt au taux de \$0.70/\$1,000 de valeur imposable évaluée pendant cinq ans. Les recettes estimées sur cinq ans sont les suivantes : \$5,807,284 (exercice 2026-27, \$1,093,828 ; 2027-28, \$1,126,643 ; 2028-29, \$1,160,443 ; 2029-30, \$1,195,256 ; et 2030-31, \$1,231,114).

On estime que pour une propriété ayant une valeur imposable évaluée à \$317,000, le coût annuel serait de \$225. Les recettes provenant de cette mesure — IL NE S'AGIT QUE D'UNE ESTIMATION, sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de l'estimation.

Déclaration explicative :

Le District rural de protection contre l'incendie de Sisters-Camp Sherman (Sisters-

Camp Sherman Rural Fire Protection District) assure la protection contre les incendies, les services médicaux d'urgence, les opérations de sauvetage et la réponse aux feux de forêt sur environ 800 miles carrés (2,072 km²).

Au cours des dix dernières années, le District a connu une augmentation significative de la demande des services d'urgence. Les appels d'urgence pour intervention ont augmenté de près de 65 pour cent au cours de cette période, tandis que les effectifs dédiés aux interventions d'urgence n'ont pas augmenté depuis plus de quinze ans. Les urgences médicales représentent désormais environ 70 pour cent de toutes les interventions d'urgence. Les incidents impliquant des ambulances nécessitent souvent des engagements de temps prolongés – en moyenne environ deux heures par appel – en raison des distances de transport vers des hôpitaux situés en dehors du District.

Le District a également connu une augmentation d'environ 35 pour cent des incidents d'urgence qui se chevauchent ou se succèdent au cours des huit dernières années. Ces incidents qui se chevauchent augmentent le risque de retard dans le temps de réponse et entraînent une plus grande dépendance à l'aide mutuelle des services d'incendie et d'urgence des agences voisines.

L'activité liée aux feux de forêt dans le centre de l'Oregon et au sein du District a augmenté en fréquence, en intensité et en complexité. Ces conditions ont accru la demande en matière de préparation aux feux de forêt, d'efforts de réduction des risques tout au long de l'année et d'intervention d'urgence pour protéger la vie, les biens et les infrastructures critiques. Le personnel saisonnier dédié aux incendies de forêt et les efforts de réduction des risques communautaires sont actuellement financés par des subventions. Le financement par subvention existant pour le poste de spécialiste de la réduction des risques communautaires et de la sécurité incendie du District doit expirer en 2026, et les subventions annuelles pour le personnel de lutte contre les feux de forêt ne sont pas garanties.

Le District exploite 22 véhicules d'intervention d'urgence répartis sur trois casernes de pompiers. Le District n'emploie pas de mécanicien à temps plein et fait appel à des prestataires externes pour de nombreuses réparations et opérations d'entretien des véhicules. Cela a compliqué la réalisation de l'entretien préventif et a entraîné une augmentation des périodes d'indisponibilité des véhicules.

Le District a mis en place des mesures de maîtrise des coûts à long terme, des gains d'efficacité opérationnelle et des pratiques de gestion financières rigoureuses. Cependant, la hausse des coûts du carburant, du matériel, de la formation, des fournitures médicales, et du personnel a progressé plus rapidement que celle des sources de revenus existantes. Les recettes actuelles ne suffisent pas à financer les effectifs nécessaires de façon durable pour respecter les délais d'intervention et répondre à la demande croissante des services.

Le prélèvement d'option locale proposé servirait à financer le maintien et l'amélioration des services d'urgence au sein du District. S'il est approuvé par les électeurs, les

recettes issues de ce prélèvement fiscal seraient utilisées notamment pour recruter du personnel supplémentaire de sapeurs-pompiers paramédicaux à temps plein, soutenir les programmes de préparation aux feux de forêt et de réduction des risques pour la collectivité, financer du personnel saisonnier dédié aux feux de forêt, financer un mécanicien à temps plein chargé de l'entretien des véhicules d'urgence et garantir la fiabilité des capacités d'intervention d'urgence.

Le conseil d'administration a identifié des besoins en personnel comprenant trois sapeurs-pompiers paramédicaux supplémentaires à temps plein (un par équipe), un spécialiste à temps plein de la réduction des risques d'incendies de forêt, le maintien d'effectifs saisonniers pour soutenir la préparation et la réponse aux feux de forêt, ainsi qu'un mécanicien à temps plein.

La mesure autorise le District à solliciter l'approbation des électeurs pour un prélèvement d'option locale conformément à la législation de l'Oregon. L'élection se déroulera par courrier lors de l'élection du 19 mai 2026. L'approbation ou le rejet de la mesure est déterminé par les électeurs du District.

(Ces informations sont fournies par : Anthony D. Prior, chef des sapeurs-pompiers, District rural de protection contre l'incendie de Sisters-Camp Sherman (Sisters-Camp Sherman Rural Fire Protection District))